



## Dispositif « ARGENT DE POCHE »

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe (cochez) :  M  F

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

35230 SAINT-ERBLON.....

Téléphone : 02 99 ... .. ou/et 06 ... ..

Etablissement scolaire fréquenté : .....

Classe : .....

Autre situation : .....

Pièces à joindre :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dossier d'inscription                         | <input type="checkbox"/> Autorisation parentale (pour les mineurs)   |
| <input type="checkbox"/> Contrat de participation                      | <input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité           |
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile                      | <input type="checkbox"/> Photocopie de l'attestation d'assuré social |
| <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance responsabilité civile |  |

#### Pour les personnes majeures :

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'accepte les prises de vue  
 Je refuse les prises de vue

Fait à Saint Erblon, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »



## Dispositif « ARGENT DE POCHE »

### AUTORISATION PARENTALE

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.  
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur : .....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

La commune de Saint Erblon ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La Commune de Saint Erblon s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Prénom : .....

NOM : .....

Domicilié(e) : .....

.....

à participer à l'opération « argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant

Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Saint Erblon, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »



## Dispositif « ARGENT DE POCHE »

### CONTRAT DE PARTICIPATION

Ce contrat est un engagement de votre part, mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

#### Concernant la ponctualité

- ✓ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- ✓ Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de la pause.

#### Concernant la périodicité de l'activité

- ✓ L'activité « argent de poche » se déroule principalement pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 h comprenant une pause d'une demi-heure.
- ✓ Chaque année je ne peux participer au maximum qu'à 10 demi-journées d'activités.

#### Concernant la réalisation des chantiers

- ✓ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- ✓ Etant indemnisé (e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables ainsi que baladeurs, MP3...est strictement interdit. En conséquence, les téléphones portables devront être placés sur répondeur.

#### Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- ✓ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ✓ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- ✓ Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.

Fait à Saint Erblon, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

**LE DOSSIER COMPLET EST A DEPOSER A LA MAIRIE OU A L'ESPACE JEUNES**